

18.08.2014 - 10:00 Uhr

## Union des villes suisses: Politique de la vieillesse dans les villes suisses: le vieillissement de la population oblige à agir

Bern (ots) -

Les villes suisses se préparent activement aux modifications démographiques des années à venir. Le vieillissement de la société pose des défis considérables, comme le montre une étude de l'Union des villes suisses. Les villes doivent aborder les questions posées entre autres par l'augmentation des cas de démence et par le danger d'isolement des aînés. Elles ont également besoin du soutien de la Confédération et des cantons.

La population résidant en Suisse devient de plus en plus vieille. En 2030, un habitant sur quatre aura plus de 65 ans. Réagir à cette évolution démographique s'avère une tâche complexe pour les villes et les communes. Pour Kurt Fluri, conseiller national et président de l'Union des villes suisses (UVS), il s'agit même, pour les villes, d'un des défis les plus importants à relever ces prochaines années». C'est ce qu'il a déclaré lors de la conférence de presse annuelle de l'association, lundi à Berne. L'UVS s'est penchée en détail sur la composition structurelle de la population des plus de 65 ans dans les villes suisses et présente, dans une nouvelle étude, des stratégies de politique de la vieillesse et des modèles à l'intention de ses membres.

Plus âgés, plus multiculturels et vivant souvent seuls: les aînés des villes suisses

Dans sa partie statistique, l'analyse révèle l'augmentation marquée de la population très âgée. Ce sont en particulier les plus de 80 ans qui vont être nettement plus nombreux, puisque leur nombre progressera de 80% jusqu'en 2030. «A l'avenir, les villes vont devoir souvent s'occuper de personnes très âgées», a confirmé Esther Rickenbacher, conseillère municipale en charge de la santé de la ville d'Uster (ZH). La demande de places dans des infrastructures de soins et de soins eux-mêmes va, partant, augmenter. A Uster, les soins à domicile ont déjà considérablement élargi leur offre, a-t-elle ajouté. En 2013, près de 600 personnes en ont bénéficié. Les prévisions statistiques montrent en outre une autre difficulté concernant les personnes extrêmement âgées, celle de la progression des cas de démence.

L'analyse statistique démontre aussi que les villes doivent se préparer à une population âgée plus multiculturelle. Le nombre d'immigrées et d'immigrés qui atteindront l'âge de la retraite va augmenter ces prochaines années. Il faudra en outre prendre des mesures contre l'isolement. Aujourd'hui déjà, dans les villes, la moitié des femmes de plus de 80 ans vivent seules.

Où habiter?

Les experts des villes ont déjà approfondi diverses questions en relation avec le vieillissement de la population. De nombreuses villes ont élaboré des stratégies et des modèles de politique de la vieillesse. Leur analyse montre dans quels domaines il y a urgence. La question la plus souvent citée dans les analyses des villes porte sur les logements à prix abordables et adéquats. Dans les villes où le marché du logement est de toute façon tendu, la recherche d'appartements bon marché est encore plus difficile, a relevé François Genoud, président de la ville de Sierre (VS). Le thème du logement est d'autant plus important que de nouvelles formes d'habitat pourraient contribuer à prévenir l'isolement des personnes âgées. Des appartements répondant aux besoins spécifiques des aînés leur permettent également de vivre plus longtemps de façon indépendante, au lieu de devoir emménager dans un home. Le thème des homes et des résidences pour personnes âgées concerne également directement les villes et les communes, puisque nombre d'entre elles gèrent leurs propres infrastructures. Or ces dernières doivent être assainies. Il est nécessaire de construire de nouveaux bâtiments, ce qui exige des investissements conséquents.

La politique du logement n'est toutefois pas la seule préoccupation des villes: la politique de la vieillesse est un thème complexe précisément parce qu'elle touche presque tous les domaines d'activités, a précisé François Genoud. «Il n'y a presque pas de domaine de la politique suisse qui ne soit pas touché par les questions de l'âge: le développement démographique touche tant la planification que les transports, les questions sociales et l'offre en sports, pour ne citer que quelques domaines.» La politique de la vieillesse a de tels effets, en importance et en diversité, qu'une vaste discussion doit être entamée à tous les échelons politiques, selon François Genoud. «Nous devons nous préparer à d'importants débats de société, comme celui de la coexistence d'objectifs différents tels que celui d'une vie auto-déterminée et les contraintes économiques. Une vie quotidienne menée de façon

autonome n'est pas possible sans moyens financiers.»

La thématique doit figurer à l'agenda politique fédéral

Le conseiller national Alexander Tschäppät a demandé que la politique de la vieillesse devienne plus importante sur le plan fédéral. Le maire de Berne a cité, à titre d'exemples des effets de décisions fédérales sur les villes, la réforme de la prévoyance vieillesse 2020, les modifications du système des assurances sociales ou le financement des soins et la santé, qui ont souvent des conséquences financières immédiates sur les communes. «La réforme du financement des soins a provoqué de fortes progressions de coûts pour les villes et les communes», a déclaré Alexander Tschäppät. C'est pourquoi il est nécessaire, dans les grandes réformes comme celle de la prévoyance vieillesse, que la Confédération base ses projets sur une vision globale incluant la situation des villes. Le Bernois a encore demandé le soutien de la Confédération, pour les villes et les communes, dans le domaine de la politique du logement en faveur des aînés. Il a aussi proposé la création d'une commission fédérale pour les questions de génération et de vieillesse. Cet organe pourrait promouvoir le travail sur les questions politiques posée par le vieillissement de la société.

L'étude est disponible à l'adresse suivante: [www.uniondesvilles.ch/etudevieillesse](http://www.uniondesvilles.ch/etudevieillesse)

Contact:

Kurt Fluri, président de l'Union des villes suisses, maire de Soleure, conseiller national, 079 415 58 88.

Esther Rickenbacher, conseillère municipale d'Uster, 076 548 36 06.

François Genoud, président de Sierre et membre du Comité de l'UVS, 027 452 02 00.

Alexander Tschäppät, maire de Berne, membre du Comité de l'UVS et conseiller national, 079 403 37 69.

Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses, 031 356 32 32.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100760057> abgerufen werden.